

vons que l'embarras du choix; mais notre position nous prescrit de préférer ce qui est d'un intérêt tout à la fois général pour nos lecteurs et spécial pour l'époque actuelle; c'est-à-dire, les chapitres, [ou l'auteur traite de la situation relative de la France. On est d'abord empressé de savoir ce] qu'il dit du système fédératif adopté par le gouvernement français: il l'expose page 72 et suivantes.

“ Le système fédératif de la France est en
“ évidence. Soit qu'on le considère sous le
“ point de vue maritime, ou sous le point de
“ vue continental, on trouvera qu'il repose
“ sur des élémens déjà connus, et dont une
“ longue expérience a constaté la bonté. Le
“ but de ce système ne se perd pas dans un
“ vague indéfini de conquêtes; ses vues ne
“ s'allient pas à des projets de destruction,
“ d'incorporation, de démembrement; il n'ap-
“ pelle pas l'Afrique et l'Asie au maintien de
“ l'équilibre de l'Europe, le mahométisme à la
“ conservation de l'orthodoxie chrétienne, et
“ le Nord de l'Europe au soutien de l'indé-
“ pendance du Midi; il n'a en perspective que
“ consistance, ordre, justice et stabilité. ”

“ Les bases du système maritime de la
“ France sont l'alliance de la Hollande, de
“ l'Espagne, de la Ligurie. L'objet de ces al-
“ liances est connu: il ne peut porter d'om-

No. 12. 1800.

26